

Blanchi, l'instituteur s'explique devant les grilles de son ancienne école

Saint-Sorlin-en-Bugey. Le professeur des écoles, soupçonné de corruption de mineur, a lu les lettres de soutien de l'ancien inspecteur d'académie et les résultats de l'enquête. Des spams « hot » avaient été reçus par ses élèves

« Les investigations ont permis de vous mettre hors de cause, et ce sans aucune réserve. » La voix est chevrotante. Étreint par l'émotion, Philippe Ruelen parvient à lire jusqu'au bout, non sans peine, les conclusions de l'enquête diligentée par le procureur de la République de l'Ain. Hier soir, entre chien et loup, devant les grilles de l'école municipale de Saint-Sorlin, l'assemblée n'était composée que d'une petite vingtaine de personnes venues écouter ce que cet instituteur de 42 ans avait à dire pour mettre « enfin un terme à cette vilaine affaire qui ne l'a pas démoli ». En avril, une série de « pourriels », ces courriels-poubelles susceptibles de tomber dans n'importe quelle boîte de réception informatique pas assez bien sécurisée, mettent le feu aux poudres. Et déclenche un véritable vent de rumeurs au sein de l'école. Premier volet donc, des spams d'un site de rencontres pour adultes tombent dans les boîtes aux lettres informatiques créées par Philippe Ruelen pour chacun de ses élèves de CE2, CM1, CM2. Ce à quoi ce proche du mouvement éducatif de Célestin Freinet, qui vise à rendre plus autonome les écoliers, s'empresse de remédier en installant un filtre pour consolider la sécurité informatique. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Des feuilles imprimées avec des en-têtes de sites à caractère pornographique sont déposées sur le bureau de la directrice de l'école, sous-entendant qu'il

s'agit des fameuses boîtes aux lettres créées par Philippe Ruelen... Des lettres anonymes mettant en cause le professeur des écoles et ancien directeur de l'établissement (aux pratiques pédagogiques innovantes, mais différentes) sont envoyées au procureur de la République. S'en suivront plusieurs mois d'une enquête qui a pris fin en juillet, et qui blanchit Philippe Ruelen.

« Je n'ai pas l'impression d'avoir été réhabilité correctement »

« Aujourd'hui, je suis véritablement déçu que le maire de Saint-Sorlin n'ait pas eu le cran de s'afficher à mes côtés, et ne soit pas venu lire devant les parents d'élèves la lettre qu'avait écrite l'inspecteur d'académie à mon sujet et qui lui était adressée. Je n'ai pas l'impression d'avoir été réhabilité correctement », a regretté l'instituteur, qui a passé douze ans dans les salles de classe de la commune, et qui a choisi de demander sa mutation. La mairie, qui a refusé que la réunion se tienne à l'intérieur du bâtiment scolaire municipal, a expliqué à travers la voix de son premier magistrat, Patrick Millet, que sans la présence officielle d'un représentant de l'inspection académique, il n'était pas question d'être « partie prenante de la réunion. Ce qui ne remet pas en cause les compétences de M. Ruelen ». De son côté, l'inspection académique justifiait



N'ayant pas reçu l'autorisation de faire sa réunion à l'intérieur de l'école, c'est devant les grilles que Philippe Ruelen a lu les courriers de soutien à sa « pédagogie innovante », signés par l'inspection académique. Un moment chargé d'émotion / Photo Pierre Augros

son absence par l'appartenance géographique toute récente à l'académie du Rhône de Philippe Ruelen. « Il a toujours privilégié le côté humain. Grâce à son enseignement, mon fils qui était en échec scolaire avait repris confiance en lui, a confié Lucie Béragère, en larmes en prenant la parole devant d'autres parents d'élèves, des professeurs de l'école de Saint-Sorlin, des anciens élèves de Philippe Ruelen, tout aussi émus. Je n'ai jamais eu aucun doute sur son innocence. »
Johanna Nezzi

Conseils pour éviter les surprises

Pour ne garder d'Internet que le meilleur et éviter le pire, des précautions s'imposent. Il faut interdire l'ouverture de « pop-ups », les fenêtres surgissantes. Cela ne suffit encore pas : il faut installer sur son ordinateur un antivirus, bien sûr, mais aussi deux logiciels supplémentaires : un « firewall » pour la sécurité et un

« anti-spyware » pour éviter les programmes malicieux que l'on peut récolter en surfant. Enfin, un « antis spam » est indispensable, même si ce fléau n'est jamais éradiqué à 100 %, surtout si vous utilisez des messageries gratuites. Pour savoir quoi choisir, allez sur le site clubic.com : en recherchant avec les mots-clés

précités, vous aurez accès à tous les logiciels indispensables, avec des conseils avisés. Enfin, ajoutez un logiciel de contrôle parental et ne laissez pas vos enfants longtemps seuls devant l'ordinateur.

J.-Ph.V.
jpvigouroux
@leprogres.fr

QUESTIONS À

Philippe Ruelen, ancien directeur et instituteur à l'école à Saint-Sorlin, aujourd'hui en poste dans le Rhône



« Je suis déçu de la méfiance portée à l'école moderne »

>> Pourquoi avoir décidé de témoigner six mois après cette affaire ?

Parce que c'était enfin le moment de mettre un terme à des rumeurs monstrueuses et infondées, dont j'étais la victime. Je le fais aussi pour l'écrasante majorité des parents qui m'ont soutenu.

>> Que s'est-il passé en avril ?

Deux choses. D'abord, des spams que les élèves ont reçus sur les boîtes aux lettres informatiques que nous leur avions créées dans le cadre

des échanges avec les autres écoles du réseau Marelle. Ce à quoi nous avons rapidement remédié. Ensuite, des parents d'élèves sont venus à l'école avec des feuilles à en-tête de sites de rencontres sur des boîtes de réception mail. Or, il s'est avéré que la dite boîte de réception n'avait en aucun cas été créée par mes soins. Par la suite, des courriers anonymes ont été envoyés à la procureur de la République, m'accusant de corruption de mineur. Clairement, ces rumeurs avaient pour but de me nuire en me soupçonnant

de pédophilie. J'ai hésité à porter plainte.

>> Comment s'est passé le reste de l'année scolaire ?

Avec les enfants, très bien. Ils n'ont pas été perturbés. Je suis même parti en classe verte début mai avec eux. Et l'inquiétude des parents, c'était bien de savoir si elle aurait lieu ou pas, cette classe verte. Comme je l'ai dit, j'ai reçu beaucoup de courriers de parents d'élèves qui me soutenaient. Quant à mes collègues, il y a eu une certaine méfiance au départ. Elles ont

été brassées. Mais aujourd'hui, il n'y a aucun problème, je m'entends très bien avec elles. Ce sont elles d'ailleurs, qui ont posé les affiches de la réunion devant le portail de l'école.

>> Vous avez fait votre demande de mutation ou on vous a fortement incité à le faire ?

C'est une décision qui a été difficile et longue à prendre. Parce qu'il y a une profonde injustice et l'impression de faire faux-bond à ceux qui m'ont soutenu. Et parce que

ça faisait douze ans que je travaillais dans cette école où j'ai été directeur entre 1999 et 2007. Après quoi, j'ai décidé de me consacrer à nouveau à temps plein à l'enseignement. Il est vrai aussi que l'inspecteur d'académie, (ndlr : Philippe Sauter qui aujourd'hui a quitté l'Ain hier) m'a confié que la mutation était la meilleure décision à prendre. Aujourd'hui, je suis en poste dans une classe unique dans le Rhône. Quand je vois la proximité qu'il y a ici entre la mairie et l'école, je sais que j'ai pris la bonne décision.

>> Que conserverez-vous de cette histoire ?

Je suis à la fois fier et chanceux d'avoir pu bénéficier de l'aide d'une équipe de proches et de professionnels qui s'est fédérée autour de moi. Je vais continuer mon travail au sein du service public, dans un nouveau projet de classe unique. Je suis à la fois triste de ne pas avoir retrouvé les enfants de Saint-Sorlin à la rentrée, déçu de la méfiance portée aux pratiques innovantes et aux mouvements pédagogiques de l'école moderne.